



NOUVEL AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

Que lors de la session ordinaire qui aura lieu le mercredi 10 juillet 2024 à 19h30 au Chalet Bellevue, sis au 27, rue Bellevue,

Le conseil municipal statuera sur la demande suivante :

Site	Lot 6 436 373 415, chemin Bélisle
Zone	RV-32
Nature	Autoriser la construction d'un deuxième garage attenant au bâtiment principal.
Effet	Une réponse favorable du conseil municipal aura pour effet de : Autoriser la construction projetée d'un deuxième garage attenant, alors que la réglementation en vigueur autorise un (1) garage et un (1) abri pour automobiles attenant au bâtiment principal. Le tout contrairement au règlement de zonage numéro 642-2022.

QUE toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation lors de la séance du Conseil, ou par courriel d'ici le mardi 9 juillet 2024 à 16h30 à l'adresse suivante : consultations@morinheights.com;

Donné à Morin-Heights, le 19 juin 2024

Hugo Lépine
Directeur général / Greffier-trésorier

Je soussigné certifie sous mon serment d'office que le présent avis a été publié en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil le 19 juin 2024

Hugo Lépine
Directeur général / Greffier-trésorier

NEW PUBLIC NOTICE MINOR EXEMPTION

PUBLIC NOTICE is hereby given that:

At the meeting to be held on Wednesday, July 10, 2024, at 7:30 pm, at the Chalet Bellevue located at 27, rue Bellevue,

Council will rule on the following request:

Site	Lot 6 436 373 415, chemin Bélisle
Zone	RV-32
Type	Authorize the construction of a second garage adjacent to the main building.
Effect	A favorable response from the municipal council will have the effect of: Authorize the planned construction of a second attached garage, while the regulations in force authorize one (1) garage and one (1) carport attached to the main building. The whole contrary to Zoning By-law 642-2022.

THAT any interested person or organisation may be heard regarding this request for minor exemption at the Council meeting, or by email until Tuesday, July 9, 2024 at 4:30 pm at the following address: consultations@morinheights.com;

Given at Morin-Heights on June 19, 2024